

COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 14

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 12

PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 12 février 2019

Le 12 février 2019, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 5 février 2019, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur André BOISBOUVIER, Maire.

PRÉSENTS : MM. André BOISBOUVIER, Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Cécile CLÉMENT, MM. Sébastien MAZURIER, Yoann RENARD, Mmes Séverine DURET, Valérie MÉZIÈRE, Mr Daniel ANGOT, Mmes Séverine CHÉRAULT et Marie GIRARD.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Julien DELCOUR et Eric LEBLANC

Le Conseil Municipal a désigné, Mme Valérie MÉZIÈRE, secrétaire de séance.

..... INVESTISSEMENT 2019 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

Budget 2019 : lotissement de la Herveillère	HT	TVA
Dépenses		
Plantation Pépinières Huault	450.00	90.00
TOTAL	450.00	90.00
Budget 2019 : lotissement du Fourneau	HT	TVA
Dépenses		
Plantation Pépinières Huault	670.00	134.00
Terrassement Entreprise Filoche	330.00	66.00
TOTAL	1 000.00	200.00
Recettes		
Vente de terrain parcelle vendue	26 664.00	1 373.64
Excédent de fonctionnement	59 698.87	/

Budget 2019 : Commune	HT	TTC	RAR TTC
Dépenses			
<u>Travaux voirie et régularisation chemins</u>			
Chemin de Poillé	2 790,00	3 348,00	10 804,80
Chemin de L'Angottière	3 820,00	4 584,00	
Chemin de Longuelaine	3 160,00	3 792,00	
Chemin Courtogis (Duval/Commune)	500,00	600,00	
Chemin de Pierrefitte	1 080,00	1 296,00	
TOTAL	11 350,00	13 620,00	10 804,80
Travaux voirie 2018 (Ets Chapron)	1 724,00	2 068,80	2 894,40

Reprise de voirie sur bateau (Ets Chapron)	688.00	825.60	
Rue de la Théraudière : revêtement accotement (Ets Charpon)	1 097.25	1 316.70	
Chemin Courtogis : Revêtement bicouche (Ets Chapron)	855.00	1 026.00	
TOTAL	4 364.25	5 237.10	2 894.40
<u>Création allée piétonne en bordure RD 20 pour rejoindre ZA des Ormes</u>			
Dépenses			
Terrassement allée piétonne RD 20 (Ets JBTP)	6 236.20	7 483.44	7 500.00
Achat passerelle (Ets Déclic)	3 059.00	3 670.80	
Plan topo et gestion (Ets Zuber)	1 040.00	1 248.00	
TOTAL	10 335.20	12 402.24	7 500.00
Recette			
Amende de police (Conseil Départemental)		2 583.80	
Fonds de concours (une partie) (3C)		3 800.00	3 000.00
TOTAL		6 383.80	3 000.00
<u>Etude aménagement centre bourg</u>			
Bureau étude mission A (Plaine Etude) + 1 ^{ère} partie (avant-projet et dossier technique)	6 900.00	8 280.00	8 280.00
TOTAL	6 900.00	8 280.00	8 280.00
<u>Rampe église accessibilité aux personnes à mobilité réduite</u>			
Travaux (Ets Chapron, Ets Mordret et Ets Métallerie Urbain)	25 774.62	30 929.54	30 929.54
Eclairage Santerne (Prise Courant)	500.00	600.00	
Etude	4 800.00	5 760.00	5 760.00
TOTAL	31 074.62	37 289.54	36 689.54
Recettes			
Etat Subvention DETR		7 882.00	
3C Fonds de concours		1 440.39	
Conseil départemental Contrat de territoire		15 287.31	
TOTAL		24 609.70	24 609.70
<u>Cimetière</u>			
Dépenses			
Achat et pose de 3 cavurnes(Ets Mélanger)	570.00	684.00	
Revêtement allée principale (Ets Chapron)	4 341.00	5 209.20	
TOTAL	4 911.00	5 893.20	
<u>Eglise</u>			
Remplacement radiants gaz par radiants	6 761.52	8 113.82	

électriques	(Ets Bouteloup)			
	TOTAL	6 761.52	8 113.82	
	Recettes			
Conseil départemental	Contrat de territoire		2 726.69	
	TOTAL		2 726.69	2 726.69
<u>Création d'une MAM - Aménagement ancienne école publique</u>				
Travaux		33 333.33	40 000.00	
Frais étude		1 666.67	2 000.00	
	TOTAL	35 000.00	42 000.00	
<u>DIVERS</u>				
Illumination du bourg		512.50	615.00	
Enceintes pour la salle des fêtes		3 166.67	3 800.00	
Achat de panneaux pour fibre optique		6 000.00	7 200.00	

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	HT	TTC
<u>Eclairage public</u>			
Enfouissement des réseaux électriques rue des Dolmens (délibération du 25/10/2016)		78 877.00	Pas de TVA
	TOTAL	78 877.00	

VOTE DES SUBVENTIONS 2019 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la liste des subventions demandées ou renouvelées pour l'année 2019 :

	Année 2018	Année 2019
	En €uros	En €uros
Ste Gemmes Sports	1 700,00	1 700,00
Comité des fêtes de Sainte Gemmes le Robert	2 300,00	2 300,00
Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits	380,00	300,00
Club du 3ème Age-Rubri III	300,00	300,00
Groupt local défense contre ennemis cultures	30,00	30,00
Loisirs détente Ste Gemmois	600,00	600,00
A.P.E.L. Ecole Privée	900,00	900,00
Coop. Scol. Ecole privée Classe de découverte	0,00	0,00
PO'AIM	300,00	300,00
Ste Gemmes Quads	50,00	50,00
Association Gym Sainte Gemmoise	400,00	400,00

COS Evron	35 € * 7 agents = 245,00	35 € * 6 agents = 210,00
Assoc. donneurs sang Evron	50,00	50,00
S.P.A.	884 * 0,30 = 265,20	888 * 0,33 = 293,04
Secours catholique	50,00	50,00
Fanfare Evron	60,00	60,00
La Gaule Voutréenne	50,00	50,00
Secours alimentaire	Délibération du 24/10/17 = 200,00	200,00

O.G.E.C. Ecole Privée Ste Gemmes subvention de 30 744 € pour 24 enfants en classe maternelle et de 7 880 € pour les 20 enfants en classe élémentaire de l'école privée soit un total de 38 624 € à mettre sur le compte 6558.

ÉCHANGE TERRAIN BELLAYER/COMMUNE : LIEU-DIT COURTOGIS : DÉLIBÉRATION

Faisant suite à la réunion de conseil municipal en date du 15 mai 2018 concernant la demande de déviation du chemin rural sis lieu-dit « Courtogis » par l'indivision Bellayer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- précise que le déclassement de la partie cédée ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique suite à l'acquisition d'un nouveau tronçon dans le cadre de l'échange,
- demande le classement de ce chemin dans les voies communales, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière,
- demande la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- autorise le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.
- précise que tous les frais annexe seront à la charge des acquéreurs.

DEMANDE DE LOCAL : COMITÉ DES FÊTES

Après présentation par Mr Régis Blanchard, Adjoint en charge des travaux, du projet du comité des fêtes d'utiliser une partie de l'atelier communal pour y créer un local propre au comité avec accès extérieur.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à ce projet et les membres de la commission travaux se rendront sur place afin d'étudier ce projet.

SCHEMA VÉLO DÉPARTEMENTAL : DÉLIBÉRATION

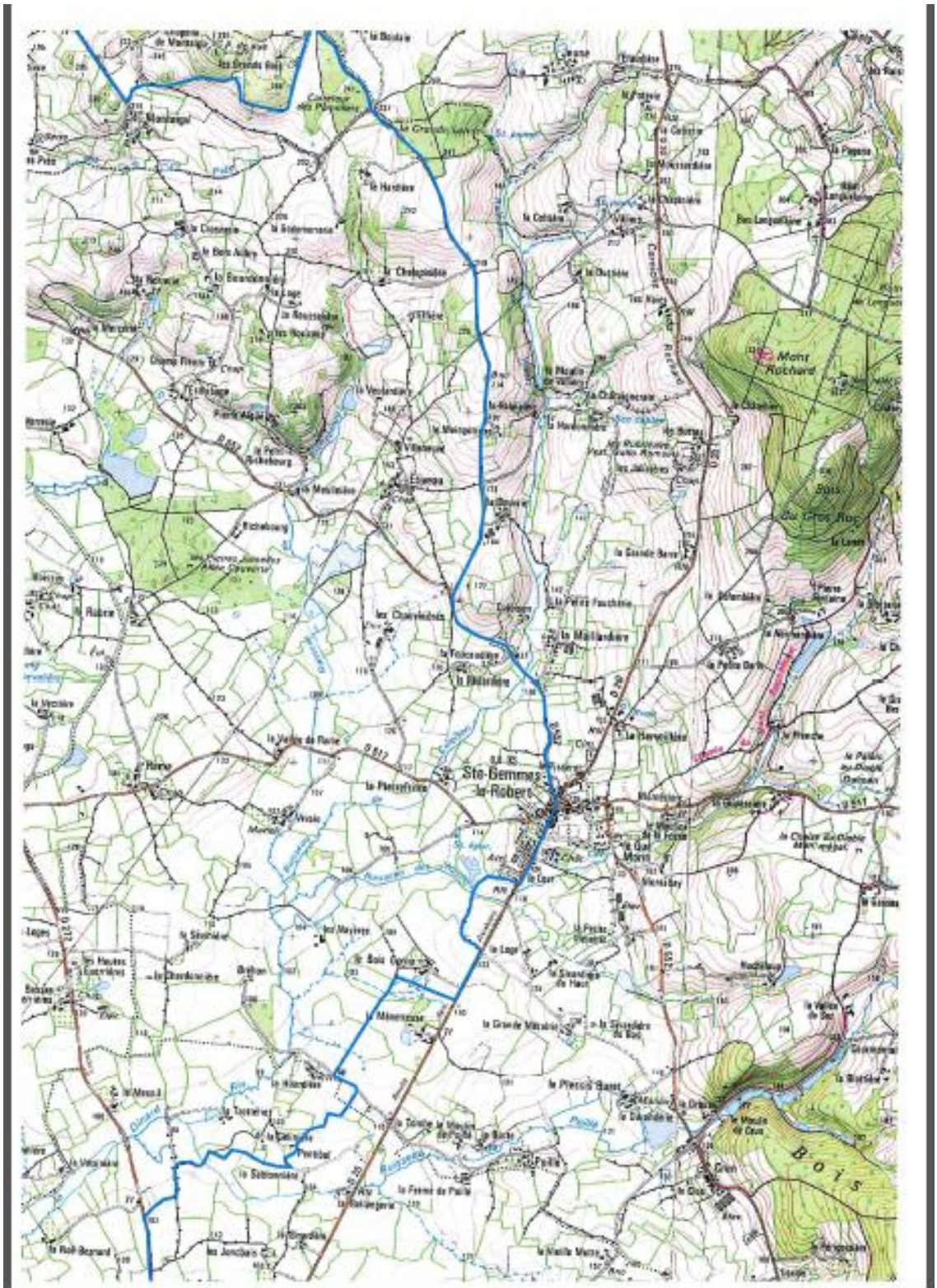
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mayenne Tourisme concernant le nouveau schéma vélo départemental qui a été élaboré conjointement avec le Conseil Départemental de la Mayenne, et précise que le vélo tourisme constitue un mode de vacances particulièrement apprécié des Français et étrangers.

Un tracé a été élaboré sur la commune de Sainte Gemmes le Robert voir plan ci-dessous.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que ce nouveau tracé doit être validé par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- valide ce tracé (en bleu sur la carte).



OUVERTURE DU RESTAURANT-BAR : INFORMATION

Faisant suite à la délibération en date du 11 décembre 2019 où il avait été décidé la location loyer du commerce à la date du 1^{er} février, le Conseil Municipal décide, suite au problème rencontré par Monsieur Mézière Julien pour l'usage du matériel professionnel achète (chambre froide inutilisable), de reporter le loyer commerce à la date du 1^{er} mai 2019.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE

Commission voirie :

Chemin Courtois : revêtement bicouche

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise Chapron de Sainte Gemmes le Robert concernant le revêtement bicouche suite à la déviation du

chemin rural au lieu-dit « Courtogis ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'accepter ce devis d'un montant de 855 € HT pour le revêtement bicouche sur la déviation du tronçon de chemins suite à l'échange Bellayer/Commune,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 2151 opération 13.

Rue de la Théraudière : revêtement accotement

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise Chapron de Sainte Gemmes le Robert concernant le revêtement de l'accotement rue de la Théraudière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'accepter ce devis d'un montant de 1 097.25 € HT pour le revêtement de l'accotement rue de la Théraudière,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 2151 opération 13.

Cimetière : revêtement de l'allée principale

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise Chapron de Sainte Gemmes le Robert concernant le revêtement de l'allée principale au cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'accepter ce devis d'un montant de 4 341 € HT pour le revêtement de l'allée principale au cimetière communal,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 2128 opération 26.

Création allée piétonne (Bordure RD 20 pour rejoindre la ZA des Ormes) : Validation du plan de gestion, d'entretien et de domanialité établi par le Conseil Départemental.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier dans l'emprise de la RD 20 sur la commune, établi par le Conseil Départemental.

Il est nécessaire de valider ce projet.

Le Conseil Municipal après délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer le projet de convention et le plan de gestion, d'entretien et de domanialité

Commission travaux :

Eglise : travaux chauffage

Faisant suite à la visite des Ets Bouteloup à l'église pour les travaux de chauffage qui concerne le remplacement des radiants gaz par des radiants électriques (6 radiants), Monsieur le Maire donne lecture du devis des Ets Bouteloup d'Evron concernant les travaux de chauffage à l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'accepter ce devis pour un montant HT de 6 761.52 € concernant le remplacement des radiants gaz par 6 radiants électriques à l'église et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 21318 opération 26.

Achat de cavurnes :

Monsieur le maire donne lecture du devis des Ets mélanger concernant l'achat et la pose de trois cavurnes au cimetière communal.

Après concertation et délibération, le conseil municipal :

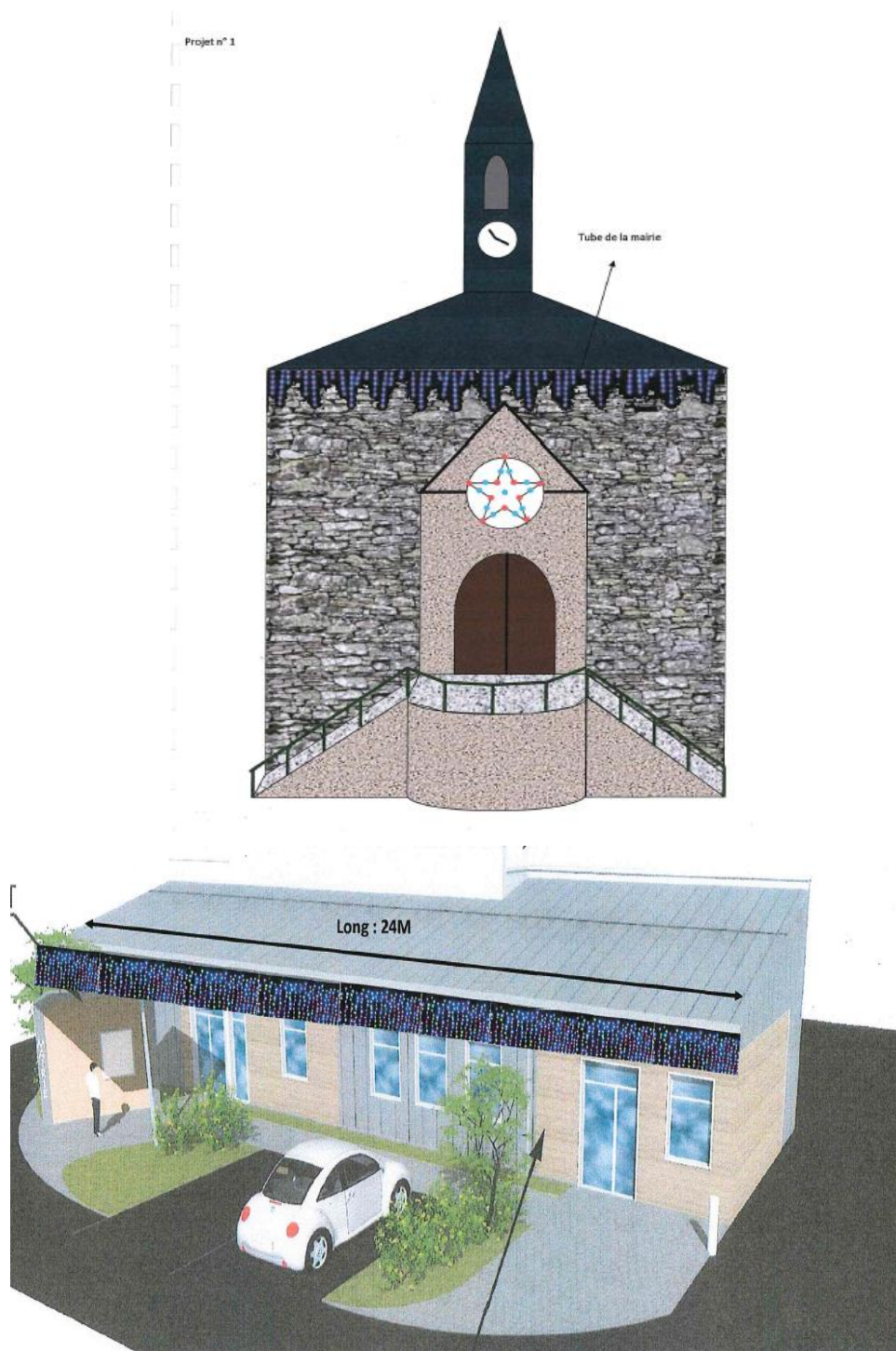
- décide d'accepter ce devis pour un montant HT de 570 € concernant l'achat et la pose de trois cavurnes au cimetière communal et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 2188 opération 26.

Comité des fêtes : Illumination de Noël

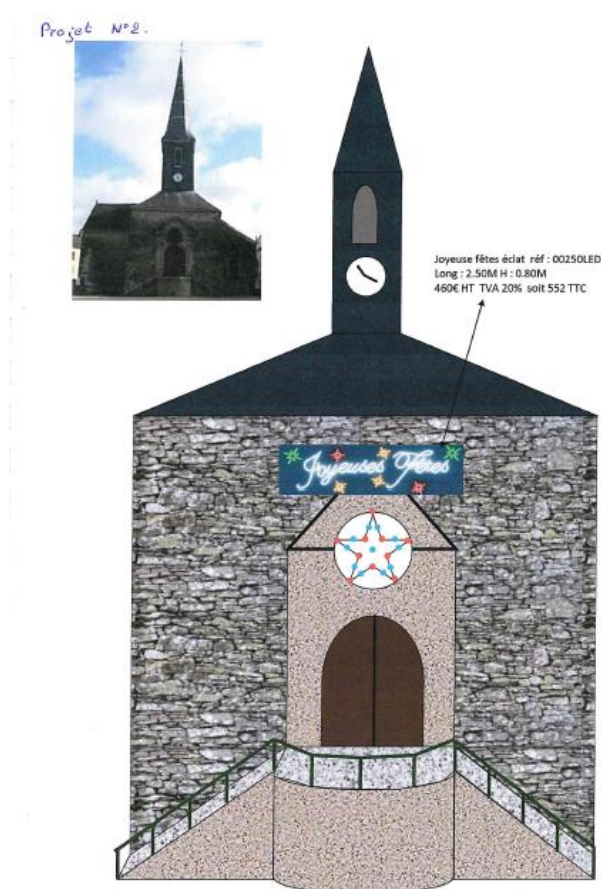
Monsieur le Maire présente deux projets pour les illuminations de bourg établis par le comité des fêtes.

Le 1^{er} projet consiste en la reprise des tubes actuellement posés à la mairie pour les remettre sur la façade de l'église et au remplacement des tubes de la mairie par un rideau led pour un montant de 561.60 € TTC + frais de port à hauteur de 25 à 49 €.

Voir schéma ci-dessous



Le 2ème projet consiste en la mise en place d'une décoration « Joyeuses fêtes » qui serait posée sur la façade de l'église pour un montant de 552 € TTC + frais de port à hauteur de 25 à 49 €.
Voir schéma ci-dessous



Après en avoir délibéré et après concertation, le conseil municipal :

- accepte le projet 1 pour un montant de 561.60 € TTC + frais de port,
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que ces crédits seront inscrits au BP 2019 au compte 2188 opération 16.

DIVERS

Aménagement sécurité route d'Izé.

Les membres du conseil municipal décident d'étudier un projet d'aménagement sécurité entre le lotissement du Fourneau et rue des Dolmens notamment pour limiter la vitesse des voitures et la sécurité des enfants. Le cabinet Plaine Etude va être contacté afin d'étudier ce projet en relation avec le Conseil Départemental.

Chemin de Courtogis : Cession indivision Duval/Commune

Faisant suite à la réunion de conseil municipal en date du 15 mai 2018 concernant la demande de déviation du chemin rural sis lieu-dit « Courtogis » par l'indivision Bellayer, il y a lieu de faire l'acquisition à titre gratuit d'un tronçon de terrain appartenant à l'indivision Duval concernant la section J n° 1019 pour une superficie de 28 m² et la section J n° 1021 pour une superficie de 151 m²

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- autorise le Maire à signer l'acte administratif qui sera établi par le cabinet Zuber, géomètre à Mayenne pour l'acquisition à titre gratuit d'une superficie de 179 m² pour les sections J n° 1019 et 1021.
- précise que tous les frais annexe seront à la charge de la commune.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
Mardi 26 mars 2019 à 20h00